

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à vingt heures, le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 21

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Date d'envoi par courrier électronique : 23 septembre 2025

ÉTAIENT PRESENTS (19) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, Mme Christine OUDET, M. Jacques GRIFFOUL, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (2) ET ÉTAIENT ABSENTS (5) : M. Nicolas GARCIN (pouvoir n° 2 à Mme Nicole BRUNEAU), Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à Mme Christine OUDET), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

C – Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal n° 37 du 26 juin 2025 : adopté avec observations de M. Jean-Pierre COUSTEIL, par 20 voix *pour* et 1 voix *contre* (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 26 JUIN 2025 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 16 / 2025 – CCQB – MJC – Cession d'occupation 26 avenue Gambetta – Année scolaire 2025-2026 : *pris acte*.

02 – Décision n° 17 / 2025 – Sénéchal – Salle du Majou – Gary Indy – Convention de mise à disposition 2025 : *pris acte*.

03 – Décision n° 18 / 2025 – GINDOU CINÉMA – Convention de location de film pour séance exceptionnelle 2025 : *pris acte*.

04 – Décision n° 19 / 2025 – Bulletin de la Société des Études du Lot BSEL – Renouvellement d'adhésion pour 2025 : *pris acte*.

05 – Décision n° 20 / 2025 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2025 : *pris acte*.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE – INTERCOMMUNALITE - PERSONNEL

01 – Personnel municipal – Budget principal – Crédit de poste d'agent technique spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 2^e classe : *adopté à l'unanimité*.

02 – Personnel – Accueil d'urgence – Recours à un vacataire : *adopté à l'unanimité*.

03 – Commune et école de Salviac – Frais scolaires 2024-2025 – Participation de Gourdon : *adopté à l'unanimité*.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

04 – Budget principal – Décision modificative n° 02 / 2025 – Neutralisation de subventions : adopté à l'unanimité.

05 – Budget principal – Décision modificative n° 03 / 2025 – Régularisation d'échéances d'emprunts et d'intérêts courus non échus (ICNE) : adopté à l'unanimité.

06 – Budgets Commune, Eau et Assainissement – M. CAPY – Inscription en créance éteinte : adopté par 14 voix pour,

4 voix contre (M. Jacques GRIFFOUL, Mme Christine OUDET, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Pascal CHARPENTIER),

3 abstentions (M. Alain DEJEAN, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU).

07 – Budget principal – SARL *Les Princes du bonheur* – Inscription en créance éteinte : adopté par 20 voix pour et une voix contre (M. Pascal CHARPENTIER).

08 – Budgets annexes Eau et Assainissement – Mme DUPONT – Inscription en créance éteinte : adopté par 20 voix pour et une voix contre (M. Pascal CHARPENTIER).

09 – Budget Eau – Admission en non-valeur 2025 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

10 – Département du Lot – Rond-point de la Maladrerie – Avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

11 – Service public de l'assainissement collectif – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2024 : adopté par 20 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

12 – Service public de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2024 : adopté par 20 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

13 – ENEDIS – Futur pôle de santé – Ligne souterraine basse tension – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

14 – ENEDIS – Lavaysse – Coffret et ligne souterraine basse tension – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

15 – *Lou Vilaré* – Lot n° 3 M. Jean-Luc ROUGIÉ – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

16 – *Lou Vilaré* – Lot n° 8 Mme Jacqueline MORATALLA – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

17 – Plan VéLot – Liaison douce Gourdon-Le Vigan-en-Quercy – Convention d'engagement : adopté à l'unanimité.

QUESTION COMPLEMENTAIRE

18 – Regroupement des écoles, tranche 2 et 3 – Programme *Petites villes de demain* – Banque des territoires – Demande de financement de maîtrise d'œuvre : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épousé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Vu,

**Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN**



Vu,

**Le Secrétaire de séance,
Lionel MAURY**